

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

La question des Salaires

Les idées de Taylor

La valeur des salaires dépend intimement de celle de la production. Une augmentation de salaires qui ne s'accompagne pas d'une augmentation de production ne se traduit par aucun avantage pour les ouvriers et peut même être contraire à leurs intérêts.

Ces idées simples, que l'on est trop porté à méconnaître aujourd'hui, Taylor les avait déjà exprimées, avant la guerre. On peut voir dans la petite brochure de Frank Barkley Copley « Frederick Taylor Revolutionist » que l'inventeur du taylorisme n'avait pas étudié que les conditions mécaniques du travail, et qu'il avait aussi réfléchi sur la vie économique et sociale en général.

« Ce que l'ouvrier attend surtout du patron, disait-il, c'est qu'il lui donne l'occasion de gagner le plus possible... »

... D'une façon générale, l'ouvrier travaillant à la manière habituelle reçoit tout ce qui lui est dû, et, dans certains cas où les salaires ont été augmentés sans la pression des Syndicats, notablement plus qu'il ne lui est dû ».

Comment pourra-t-on augmenter le gain des ouvriers ? Sera-ce en élevant purement et simplement le chiffre des salaires ?

Dans le cas où cette élévation portera sur des industries isolées, elle ne pourra se faire qu'au détriment des autres industries, si la production n'augmente pas en même temps.

« Toutes les fois que quelques ouvriers réussissent à obtenir une augmentation de salaire sans augmentation de production, ils l'obtiennent, surtout au détriment d'autres ouvriers, puisque d'une part, les ouvriers constituent une catégorie d'acheteurs plus importante que toutes les autres catégories réunies et que, d'autre part les augmentations de salaires qui ne correspondent pas à une augmentation doivent forcément être ajoutées au prix de la marchandise ».

Alors, une augmentation simultanée de tous les salaires ? Elle équivaudra à zéro, si le rendement n'augmente pas.

« Si tous les ouvriers parvenaient à faire augmenter leurs salaires simultanément, tout en continuant à travailler comme auparavant ils n'auraient obtenu qu'une augmentation de salaire purement nominale puisque le pouvoir d'achat de l'argent qu'ils recevraient serait réduit proportionnellement ».

N'est-ce pas la situation à laquelle nous assistons depuis quelques années ?

Mais la production ne dépend pas seulement du rendement individuel de l'ouvrier, et Taylor ne l'oubliait pas.

« Si se retournait du côté des patrons et leur disait que la vraie solution du problème ouvrier consiste à mettre les hommes en mesure de gagner des salaires plus élevés, et cela en procédant à une préparation de travail qui n'est pas du ressort de l'ouvrier. On peut alors lui payer spontanément, et avec plaisir, une augmentation de salaire qui, celle-

là, n'est pas illusoire, car, ne faisant pas monter le prix de la marchandise, elle ne déprécie pas la valeur de l'argent et l'ouvrier peut la consacrer entièrement à l'amélioration de son bien-être ».

Augmentation du travail individuel, et meilleure organisation de ce travail, en suivant par exemple des méthodes du genre de celles qu'a indiquées Taylor, n'est-ce pas là en effet la condition nécessaire de l'élévation des salaires ?

BULLETIN

Le Résident général en France

Les délégations financières viennent de voter un crédit de un million 600 mille francs nécessaires aux frais de voyage de M. Millerand et de sa suite en Algérie.

Un voyage du Résident général en France le 24 décembre, à la veille des réceptions du jour de l'an, voilà ce qui ne s'était jamais vu de mémoire de vieux tunisien.

Il faut dire pour l'excuse de M. Lucien Saint qu'il est motivé par celui que doit entreprendre le Président de la République, au printemps prochain, en Afrique du Nord et en Corse du 25 mars au 7 mai.

En même temps que M. Lucien Saint, le Maréchal Lyautey, Résident général au Maroc et M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie ont été convoqués à Paris pour établir l'itinéraire, les séjours et le programme des fêtes et réjouissances.

Sans être le moins du monde opposé à une visite du chef de l'Etat nous nous demandons si le moment est bien choisi pour accomplir cette randonnée qui, on le pense bien, ne s'accomplit pas sans un entourage important de pique-assiette, de balladeurs en rond aux frais de la princesse, de personnalités importants et d'une multitude de policiers chargés de veiller à la sécurité du Président de la République.

Il nous semble que M. Millerand qui est tout au début de son septennat aurait très bien pu attendre des temps meilleurs, un, deux ou trois ans pour accomplir ce voyage qui va coûter quelques millions aux contribuables déjà surchargés d'impôts car il ne peut ignorer que l'Algérie et la Tunisie, peut-être pas le Maroc, sont dans une situation financière peu brillante qui ne leur permettra guère, sans s'endetter davantage, de le recevoir avec tout l'éclat et la pompe désirables.

Et ces quelques millions ne pourront qu'augmenter la gêne dans laquelle se débattent l'Algérie et la Tunisie... pour le seul profit de deux ou trois douzaines de personnes — dont quelques-unes assurément fort méritoires — mais d'autres, enrichies pendant la guerre en écartant le sac au dos, en trafiquant de tout et sur tout, en occupant de fructueuses charges, qui attendent avec l'arrivée du Président de la République le ruban rouge de la Légion d'Honneur qui, croient-elles, les lucrera de leur indignité et couvrira leurs méfaits, leur coquardise et leurs rapines.

Le Président de la République serait donc très heureusement inspiré s'il voulait bien remettre son voyage à l'année prochaine ou la suivante quand des temps meilleurs seront revenus pour permettre de le recevoir dignement et avec éclat sans avoir à

LA PETITE TUNISIE à ses Lecteurs

dire le lendemain de son départ, quand les lampions seront éteints et les drapeaux enlevés : la fête est finie mais la douloureuse reste.

J. S. P.

Echos et Nouvelles

Le sénateur Gallini

La Tunisie aura dans quelques jours le plaisir de posséder le sénateur Gallini dont la santé quelque peu ébranlée il y a quelques semaines s'accommode peu du froid rigoureux qui sévit actuellement à Paris.

Nous lui adressons d'ores et déjà nos plus amicaux souhaits de bienvenue.

Le prix littéraire de Carthage

Dans sa séance du 23 décembre, le jury du Prix Littéraire de Carthage, réuni pour la première attribution de ce prix a proclamé lauréat pour l'année 1921 notre ami le poète tunisien Ferdinand Huard.

Après un premier scrutin où les voix se sont réparties entre Mlle Maximilienne Heller, MM. Huard, de Labonne et Lecoq-Hagel, le jury au second tour a décerné ce prix de 3.000 francs à M. Huard, pour l'ensemble de son œuvre qui a contribué à maintenir, pendant de nombreuses années, la tradition littéraire française dans la Régence.

Nous adressons à notre ami M. Huard nos félicitations les plus sincères.

Au B.-G.

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre ami, M. Clapier, chef de gare à Souste qui assurait, depuis quelques mois, l'intérim d'inspecteur du mouvement à Sbétla, vient de recevoir sa nomination d'inspecteur à partir du 1er janvier au même poste.

Nous le félicitons très sincèrement et très amicalement.

Les jeux à la Conférence Consultative.

La Conférence Consultative a fait une fois de plus un sort au rétablissement des jeux au Casino Municipal en repoussant la proposition du colonel Félici malgré l'opinion publique qui réclame leur rétablissement.

Il faut savoir attendre et ne pas désespérer.

Il paraîtrait qu'un groupe aurait proposé de créer au Belvédère ou environs un vaste Casino où fonctionneraient la roulette et le trente-quarante comme à Monaco et Port-Saïd croyons-nous.

L'idée est séduisante et mérite qu'on l'étudie. Pour nous, elle nous plaît et nous verrions avec plaisir des pourparlers s'engager car ce serait une source de revenus et de bien-être pour Tunis et la Tunisie.

Les familles nombreuses et les chemins de fer

Notre confrère « Tunis-Mercure » nous a fort aimablement demandé notre avis sur :

« Les avantages de réduction sur les prix de transports accordés actuellement par les Compagnies de chemins de fer tunisiennes aux familles nombreuses françaises, en vertu de la loi française votée le 28 octobre dernier, dans un « but humanitaire, doivent-ils, à votre avis être également concédés à toutes les familles nombreuses protégées par la France dans la Régence de Tunis ? »

Avant de répondre, nous avons tenu à nous renseigner.

Voici ce qui nous a été dit : En ce qui concerne le B. G toutes les familles nombreuses ont droit aux mêmes avantages qui sont : 1re carte : plein tarif ; 2e carte, dix pour cent de réduction ; 3e carte, vingt pour cent et ainsi de suite jusqu'à soixante-dix pour cent.

confrère sont donc bien concédés aux familles nombreuses françaises ou autres sur le B.-G., nous ignorons ce qui se fait au S.-G. mais à notre avis avant d'accorder aux étrangers, si on ne leur accorde pas les mêmes avantages de réduction, nous voudrions savoir ce qui se fait dans les autres pays pour nos propres compatriotes : par exemple en Sicile et en Italie où, nous pouvons en parler en connaissance de cause, aucun de nos compatriotes n'a jamais pu être employé tandis que nos chemins de fer tunisiens regorgent d'étrangers, surtout d'Italiens et de Siciliens.

Si on suivait l'exemple de notre sœur latine demain cinq ou six cents employés — rien que pour le B.-G. — seraient remerciés.

Pour une représentation parlementaire

Les colonies sans représentation au parlement vont-elles en avoir une ?

Le comité d'action républicaine aux colonies s'est réuni le 10 novembre dernier à la mairie du IX^e arrondissement de Paris, pour entendre une conférence de M. Georges Vidal avocat à la cour de Dakar sur les représentations locales dans les colonies et pays de protectorat avec comme type le nouveau conseil colonial du Sénégal.

Et une communication de M. Georges Bousset, député, sur une proposition de loi concernant l'extension de la représentation politique à celles de nos colonies non encore représentées.

Déjà au congrès radical qui s'était tenu à Lyon, M. Bousset avait obtenu l'adoption de la motion suivante :

« Le congrès du parti radical et radical-socialiste, héritant des doctrines de ceux qui fondèrent et affermirent la République :

« Considérant qu'il importe de conférer aux Français résidant hors de la Métropole et terre française, le droit de la représentation parlementaire, droit, qui, pour un grand nombre d'entre eux, ne leur a pas encore été reconnu.

« 1^o Enet le vœu que celles des colonies non encore représentées au Parlement et réunissant, seules ou groupées, un nombre suffisant d'électeurs pour constituer un collège électoral, soient dotées d'un ou de plusieurs élus ;

« 2^o Décide d'étudier les voies et moyens propres à permettre l'octroi de la représentation parlementaire à ceux des Français résidant dans les pays de protectorat. »

Après la démolition de la baraque et son remplacement par des délégations financières allons-nous avoir enfin des représentants à la Chambre ou au Sénat ?

Nous sommes quarante mille aujourd'hui, pourquoi n'aurions-nous pas un sénateur et deux députés pour secourir le Résident général et défendre nos intérêts devant les Chambres ?

Dans la Légion d'Honneur

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Maxime Tullier, directeur général de la Cie^e Gle Transatlantique à Paris qui vient de recevoir la croix de la Légion d'Honneur.

Notre excellent confrère et ami André Duran-Angliviel, avocat au barreau de Tunis, délégué à la Conférence Consultative, vient de faire paraître une brochure qui nous arrive trop tard pour parler dans ce numéro, intitulée : **Ce que la Tunisie demande à la France.**

On la trouve dans toutes les librairies et chez l'éditeur.

Quais à phosphates

Cette boutade du « Petit Marocain » qui permet d'espérer que de longtemps les phosphates marocains ne viendront pas « tuer » nos exploitations algéro-tunisiennes :

« Nous aurons bientôt un quai à phosphates. Il existe déjà, passé au rouge, sur le papier. C'est un beau et vaste quai : il aura 60 mètres de long.

« Les phosphates de Floride, de Constantine et de Gafsa n'ont qu'à se bien tenir. Avec un chemin de fer de 0,60, de petits wagons Decauville et un quai de 60 mètres, nous sommes irrésistibles.

« Sur ce quai, ce chemin de fer et la

poussière qui s'en dégagera, il ne reste qu'à gager le formidable emprunt qui permettra aux Travaux Publics de remanier pour la cinquième ou sixième fois le plan du port.

« C'est sûrement de cette façon-là que l'on a bâti Chicago, la seule ville du monde, après Casablanca qui s'est faite en un jour. »

Ces pauvres bougres d'instituteurs

Au lendemain du vote par la Conférence Consultative de deux millions six cent mille francs — largesse inexcusable — pour ces pauvres bougres d'instituteurs qui peinent, suent et triment pendant cinq mois de l'année, — en calculant la journée à 6 heures de travail — il n'est pas sans intérêt de reproduire une lettre qu'adressait en juillet dernier un ingénieur agronome d'Alger au directeur du « Sémaphore Algérien ». Là-bas comme ici ces messieurs et dames sont très à plaindre, ils ont tellement d'argent qu'ils ne savent plus à quoi ni comment l'employer aussi se payent-ils des voyages au bord des lacs italiens sous prétexte... d'économies !

Alger, le 1 juillet 1921.

Hier, 30 juin, je m'étais rendu au Trésor pour toucher un mandat. Il y avait foule, quantité d'instituteurs venaient toucher leurs appointements (et quelques suppléments car je vis entre les mains de chacun au moins trois mandats différents).

J'entendis involontairement leurs conversations. C'est, du reste, au sens général de leurs propos que je compris que j'étais en présence de fonctionnaires de l'enseignement public.

Or, voici des paroles qui furent échangées :

- Où allez-vous, cette année ?
- En Italie, dans le Piémont.
- Vous avez des parents là-bas ?
- Oh, non ! C'est à cause du prix de la vie. En Auvergne, où nous allions, on me demande cette année 45 francs par jour, pour nous trois. En Italie, on nous offre aussi bien à 21 francs par jour à cause du change, à condition que nous payons en coupures de la Banque de France.

— C'est épatant ! Comment avez-vous déniché cela ?

— C'est mon beau-frère, qui est fonctionnaire en France, qui m'a prévenu. Il y aura beaucoup de fonctionnaires français en Italie pendant les vacances.

Voilà ce que j'ai entendu.

N'est-il pas pénible de voir ainsi notre argent filer à l'étranger, alors que la France en a tant besoin ?

Les fonctionnaires sont payés par les contribuables français. Ils devraient être obligés à faire vivre les contribuables qui les gavent. N'est-ce pas votre avis ?

Veillez agréer, etc...

L. D.
Ingénieur Agronome, Médaillé Militaire.

Le prix de la viande

Comme toutes les années, à pareille époque, une hausse se produit sur le prix de la viande : on essaie de la justifier en mettant sur le compte de l'exportation la rareté du bétail. C'est absolument faux. La vérité est que pendant les mois de décembre et janvier on mange plus de viande, surtout pendant les fêtes et les bouchers en profitent pour augmenter leurs gains.

Ce fait n'est pas spécial à Tunis, il est général dans toute l'Afrique du Nord aussi bien à Alger qu'à Oran, Constantine ou Bône.

Aussi pour prévenir cette hausse injustifiée le maire de Constantine vient de prendre l'arrêté suivant qui en bouche un coin aux spéculateurs :

A partir du 8 décembre courant et jusqu'à nouvel ordre, les prix des viandes de boucherie dans la commune de Constantine sont fixés comme suit :

BŒUF. — Filet 6 fr. le kilo ; Rums-teack 5fr le kilo; Aloyau, tranche grasse pièce ronde, gîte (avec os), 3 fr. 50 le kilo autres morceaux, 3 francs.

AGNEAU DELAIT. — Gigot, rognon nade et côtelettes, 5 fr. 50 le kilo ; autres morceaux, 5 francs

VEAU DE LAIT. — Morceaux de choix, 5,50 le kilo ; autres morceaux 5 frs

VEAU ORDINAIRE. — Morceaux de choix, 3 fr. 50 ; poitrine, cou et basses côtes 3 francs.

MOUTON ET AGNEAU ORDINAIRE. — Gigot, rognonnade et côtelettes 4 fr. le kilo : autres morceaux 3 fr. 50.
PORC FRAIS. — Filet et côtelettes 50 le kilo : autres morceaux 4 francs le kilo.
SANGLIER. — Morceaux de choix 3 fr 50 : Poitrine, cou et basses-côtes 3 frs le kilo.
 Les prix des viandes sans os seront majorés de 15 o/o.
 Les prix ci-dessus devront être affichés à l'endroit le plus apparent de chaque boucherie ou charcuterie. — Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera rigoureusement poursuivie.
 Nous demandons à nos honorables vice-présidents de la Municipalité s'ils ne pourraient pas et ne devraient pas s'inspirer l'exemple de leur collègue de Constantine car nos bouchers et surtout nos charcutiers n'ont plus aucune retenue ? Leur appétit au gain n'a pas d'égalé que celle de tous les boutiquiers du fondouk El Ghala qui achètent vingt sous un produit pour le revendre quarante ! Nous le prouverons quand on voudra.

La plus belle demoiselle des P. T. T.

Nous avons eu le concours de la plus belle femme de France et du plus bel enfant de France.
 Les Anglais viennent d'instituer celui de la plus belle demoiselle des P. T. T. Car nos voisins ont, comme nous, un corps de demoiselles du téléphone fort bien constitué, aimables et gracieuses, quand elles ne sont pas au guichet ou au bout du fil.

Le concours, organisé par l'« Union des travailleurs des postes » était ouvert à toutes les dames téléphonistes, télégraphistes et postières du Royaume-Uni. C'est une jeune Ecossaise de 17 ans, Miss Monica-Constance Stoucombe, employée au bureau central d'Edimbourg, qui a remporté la pomme.
 Miss Monica Stoucombe est, dit-on, très jolie.

Maie restera-t-elle longtemps la plus belle femme des P. T. T. et ne sera-t-elle pas tentée de quitter l'administration pour les triomphes du cinéma ou du music-Hall ?

Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi notre concours auquel prendraient part toutes les jeunes filles qui peuplent nos administrations ?

Nécrologie

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui a frappé un excellent français, M. Joseph Bague, conducteur principal au Bône-Guelma, qui a perdu sa femme.

Nous adressons à M. J. Bague et à toute sa famille nos sincères condoléances.

M. Louis Bortoli, l'un des propriétaires du Magasin Général de notre ville et de Marseille vient de se décider dans cette dernière ville.

Nous prions la famille Bortoli, si honorablement connue dans notre ville et à Marseille, et M. Colombe, d'agréer nos bien vives condoléances.

ÉTABLISSEMENTS OROSDI-BACK

Sté Anonyme au capital de 20.000.000 fr. — Siège social : 14, rue de Londres à Paris 13 et 15, rue Es-Sadikia. 2, Belges et 22, rue des rue d'Italie — TUNIS
 Maison de Confiance Succursale à BIZERTE Maison de Confiance

Actuellement Exposition et mise en vente de

JOUETS & ARTICLES POUR ÉTRENNES

Plus de pourboire.

Ce n'est malheureusement pas en France que cela se pratique, mais en Italie. On n'en donne plus dans les restaurants et les cafés. Il paraît même que les garçons les refusent quand on s'oublie à leur en offrir !

Voilà pour faciliter les voyages en supprimant un de leurs désagréments quotidiens.

Puisse la réforme persister, et persistant, passer un jour la frontière ! Puisse surtout, si jamais elle l'a dépassée, le voyageur fastidieux s'abstenir de distribuer quand même des pourboires inutiles et d'en rétablir ainsi peu à peu l'usage !

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Ag. Social : 22, r. de la Bienfaisance, Paris

L'Agenda du P. L. M.

La Cie P. L. M. vient de faire paraître son agenda pour 1922 — véritable édition de luxe — qui est, à notre avis, mieux compris que celui de l'année dernière car on a tenu compte des observations sur l'exiguité des notes personnelles qui ont été agrandies.

Ce volume, comme les précédents, rehaussé de splendides reproductions en couleurs, contient des articles, contes et nouvelles très intéressants, de quoi dérouter les plus moroses en voyage comme à la maison.

Mais les enfants n'y trouveront plus comme autrefois, avant 1921, les petites scènes burlesques qui les faisaient tant rire. Et c'est bien dommage.

Bref, l'Agenda du P. L. M. est un petit chef-d'œuvre que tout le monde voudra posséder et son prix a été ramené de 7 fr. à 4 fr. 25.

On le trouve dans toutes les librairies de la ville.

PHARMACIE BLOCH
 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
 Pharmacien de 1^{re} classe
 de l'Université de Montpellier
 Lauréat de l'École Supér. d'Alger
 Téléphone 553

KORBOUS

LA REINE des Stations Thermales d'Afrique, réputée depuis des siècles pour ses cures merveilleuses, dans un site ravissant du golfe de Tunis, à 45 kilomètres de la Ville, une petite heure d'auto ou par chemin de fer, gare de Soliman. Billets spéciaux de saison valable 33 jours délivrés dans toutes les gares d'Algérie-Tunisie. Correspondance avec le premier train.

Grand Hôtel des Thermes, 1^{er} Ordre, Restaurant select, cuisine et caves réputées. Hôtel des Sources 2^{me} Ordre et autres.

Nombreux appartements et Villas à louer. Golf-tennis, canotage, pêche, chasse, superbes excursions dans les environs, bar américain Cercle des Etrangers.

Garage d'autos et autos en location.

Restaurant Cacher à la carte et à prix fixe

Un médecin, M. le Dr Sebouli est attaché à l'établissement thermal. Il écrit pour les informations d'ordre médical et pour tous autres renseignements : envois de brochures, notices, s'adresser à la direction de la Société de Korbus, 40 Rue de Naples, à Tunis, et pour les hôtels aux concessionnaires : MM. Péloni frères à Korbus, Tunisie.

Saison d'hiver : 15 novembre-15 mai ; d'été du 15 mai-15 novembre.

Service de cars Berliet tous les jours départ de Tunis, à 8 h. 30 matin ; de Korbus à 4 h. ; bureaux : 4, avenue de Carthage, en face le Palmarium.

Sempre Avanti
 Voulez-vous avoir de la santé ?
 Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison
GIUSEPPE BUX
 12, Avenue Krantz — SOUSSE
 GROS & DETAIL

**POUR VOS TRACTEURS
 POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Laurois, propriétaire — Soussé (Tunisie).

Belle Jarlinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Cambry, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussé Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussé.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON.** Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra **MAUD** l'Eau et la Poudre de riz
MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques, A. Minaud et Fils, ancien Autocoureur et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

D'égérie de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

LES GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Soussé — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. tellier de Modes — Maison de toute confiance.

Grand Magasin de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{re}.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chand-ler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — Viazi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénot — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zerkoun - Tunis.

Mercurie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hauts nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers - Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics — Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vaucher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé Tunisie — Concommodations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres I.I.P. de haute précision.

Le Gérant : E. LUMBERO
 Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

MAGASIN GÉNÉRAL TUNIS

Lundi 19 Décembre et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE JOUETS-ETRENNES

VÊTEMENTS J. BELL
 6, Rue d'Italie, TUNIS



Raymond Valensi
 INGÉNIEUR ARCHITECTE
 22, rue de Russie — TUNIS
 Dépôt de Machines Agricoles
 41, Rue Al-Djazira

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
 AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR
 Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
 et toutes opérations de Banque
 Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
 Délivrance de **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** rapportant des intérêts aux taux suivants :
 3 mois à 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o - à 1 an 5 o/o - à 1 an 5 o/o.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
 DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
 BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
 Téléph. : Tunis n° 197, Potiaville n° 2 réseau d'Hamam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
 de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
 La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
 Cie Touache - Paquebots - Poste Français
 AGENCE DE TUNIS
 Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
 Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
 L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique
 Services Maritimes de la Méditerranée
 AGENCE DE TUNIS
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
 USINE A VAPEUR
 Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
 Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1909.

Sté F^{so} des Chaux et Ciments du Bou-Kornine
 Société anonyme au capital de 100.000 fr.
USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)
 Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :
 77, Avenue de Carthage — TUNIS
 (Téléphone 5.84)

- RESTAURANT DU JAPON -
 G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
 — 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
 Société Anonyme au Capital de 125.000.000
 Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS
 Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France
 Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Mejjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Soussé, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :
 Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
 Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation
 Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
 Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
 Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
 5, Rue Saint-Charles — TUNIS
 Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
 POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
 Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
 Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
 Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
 Principales opérations
 Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
 Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
 « Assurances »
 (17^{me} ANNÉE)
 28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Tracteurs Mac Cormick
 Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & C^{ie}
 (R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie
 Société anonyme au Capital de 2.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
 Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et toutes opérations de banque.
 Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
 Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
 Chaux et Ciments « Valette-Viillard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
 Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
 Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.68